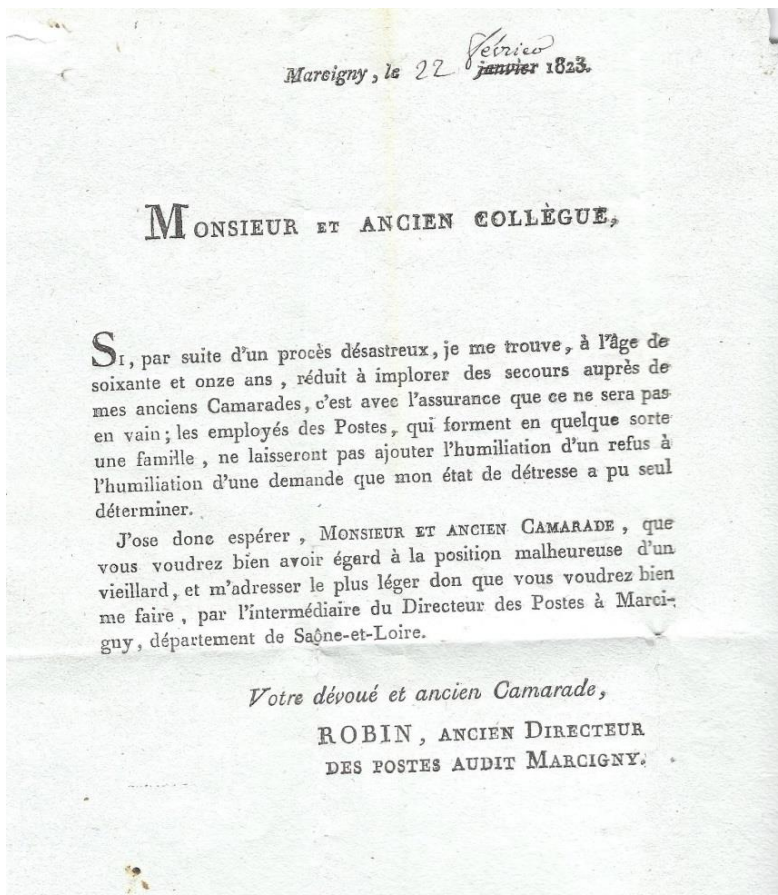
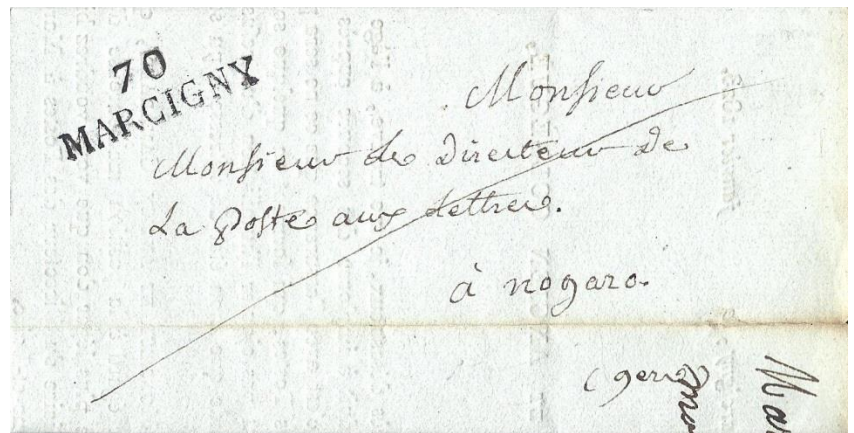


Lettres de la Poste...

Dominique HARDY

" PIÈCE DU MOIS " DU 2 SEPTEMBRE 2017

Une lettre envoyée en « port payé » en 1823, dont on ne sait pas qui a payé le montant, du fait de cette demande d'un « ancien collègue », directeur des postes qui « fait la manche » auprès des autres directeurs des postes...



Une autre lettre de 1791, qui prévient les directeurs des Postes d'escroqueries, qu'on ne pense pas toujours si anciennes, ou encore à la mode...

Paris, le 6 Novembre 1791.

LE *Directoire des Postes* vous donne avis, *M*
que des Quidams, sous des noms empruntés, se sont présentés
chez plusieurs Maitres de Poste, munis de lettres supposées,
signées les unes des Administrateurs des Postes, d'autres
des Administrateurs des Messageries, & autres, par les-
quelles se disant chargés de la conduite de Prisonniers, ou
tout autre prétexte, ils se prétendent autorisés à demander
de l'argent pour continuer leur route. Plusieurs Maitres
de Poste ont eu la foiblesse de regarder ces lettres comme
réelles, & ont donné à ses Escrocs des sommes pour
achever leur prétendue mission. Le Directoire des Postes
vous recommande de vous défier de ces sortes de gens, &
de ne faire aucunes avances sur des titres de cette espèce,
attendu qu'il ne lui seroit pas possible de vous en tenir
compte.

LE COMMISSAIRE DU ROI,
Président du Directoire des Postes.

